

REVUE

# Voltaire

n° 7 - 2007

## Échos du théâtre voltairien



Voltaire7 · Échos du théâtre voltairien (PDF complet)	979-10-231-2482-8
Voltaire7 · Hommage à J. Patrick Lee	979-10-231-2483-5
Voltaire7 · S. Menant · Le théâtre de Voltaire en Europe...	979-10-231-2484-2
Voltaire7 · R. Goulbourne · La réception des comédies de Voltaire en Angleterre...	979-10-231-2485-9
Voltaire7 · E. Jaubert · Le théâtre de Voltaire en Allemagne...	979-10-231-2486-6
Voltaire7 · G. Métayer · Leçon esthétique et lacune philosophique...	979-10-231-2487-3
Voltaire7 · M. Hageman · La réception du théâtre de Voltaire aux Pays-Bas	979-10-231-2488-0
Voltaire7 · L. Macé · « Tout finit par des chasons »...	979-10-231-2489-7
Voltaire7 · Il. N. Elaguina & O. Ferret · Le chantier du Corpus des notes marginales...	979-10-231-2490-3
Voltaire7 · Il. N. Cronk · Voltaire's marginalia : who is the intended readership ?	979-10-231-2491-0
Voltaire7 · Il. O. Ferret · Notes sur « Nonnote »	<b>979-10-231-2492-7</b>
Voltaire7 · Il. N. Cronk · Voltaire (non) lecteur de Nieuwentijt...	979-10-231-2493-4
Voltaire7 · Il. C. Mervaud · Le sinophile et le sinophobe...	979-10-231-2494-1
Voltaire7 · Il. J. Dagen · Voltaire lecteur de Platon	979-10-231-2495-8
Voltaire7 · Varia. J. Mallinson · Epistolary illusions...	979-10-231-2496-5
Voltaire7 · Varia. G. Stenger · De la sensation à la superstition...	979-10-231-2497-2
Voltaire7 · Varia. M. Mervaud · Une anecdote de Voltaire...	979-10-231-2498-9
Voltaire7 · Varia. D. Droixhe · Encore le « manuscrit clandestin »...	979-10-231-2499-6
Voltaire7 · Varia. C. Paillard · Ingérence censoriale et imbroglie éditorial...	979-10-231-2500-9
Voltaire7 · IV. C. Mervaud & C. Paillard · Quelques lettres autour du théâtre de Voltaire	979-10-231-2501-6
Voltaire7 · IV. C. Paillard · De la plume de Voltaire aux presses des Cramer...	979-10-231-2502-3
Voltaire7 · IV. F. Jacob · Jean-Baptiste Leprince et Simon-Bernard Lenoir, huiles sur toile...	979-10-231-2503-0
Voltaire7 · V. Comptes rendus	979-10-231-2504-7

R E V U E

*Voltaire*

N° 7 • 2007

Échos du théâtre voltairien



version papier :

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

ISBN : 978-2-84050-517-4

version numériques et tirés-à-part :

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

adaptation numérique: Emmanuel Marc Dubois/3d2s

**SUP**

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

## SOMMAIRE

Joseph Patrick Lee (1942-2006) Nicholas Cronk.....	7
---	---

### PREMIÈRE PARTIE

#### LA RÉCEPTION DU THÉÂTRE DE VOLTAIRE EN EUROPE

Le théâtre de Voltaire en Europe au XVIII <sup>e</sup> siècle : essai d'une problématique générale Sylvain Menant.....	13
La réception des comédies de Voltaire en Angleterre au XVIII <sup>e</sup> siècle Russell Goulbourne.....	21
Récupération théorique et exploitation pratique : le théâtre de Voltaire en Allemagne (1730-1770) Elsa Jaubert.....	37
Leçon esthétique et lacune philosophique : Nietzsche lecteur du <i>Mahomet</i> de Voltaire Guillaume Métayer.....	53
La réception du théâtre de Voltaire aux Pays-Bas Marjolein Hageman.....	89
« Tout finit par des chansons ». les tragédies voltairiennes adaptées pour l'opéra en Italie au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle Laurence Macé.....	99

### DEUXIÈME PARTIE

#### EN MARGE DU TOME 6 DU *CORPUS DES NOTES MARGINALES*

Le chantier du <i>Corpus des notes marginales</i> de Voltaire : bilan et perspectives Natalia Elaguina & Olivier Ferret.....	127
Voltaire's marginalia : who is the intended readership ? Nicholas Cronk.....	137
Notes sur « Nonnote » Olivier Ferret.....	155
Voltaire (non) lecteur de Nieuwentijt : le problème des causes finales dans la pensée voltairienne Nicholas Cronk.....	169

Le sinophile et le sinophobe. Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw Christiane Mervaud.....	183
Voltaire lecteur de Platon Jean Dagen.....	205

## VARIA

Epistolary illusions : Voltaire, <i>Paméla</i> , and La Mettrie Jonathan Mallinson .....	225
De la sensation à la superstition : éléments pour une histoire de l'esprit humain dans quelques articles du <i>Dictionnaire philosophique</i> de Voltaire Gerhardt Stenger.....	239
4 Une anecdote de Voltaire sur Catherine I <sup>re</sup> de Russie : histoire ou fiction ? Michel Mervaud .....	255
Le « manuscrit clandestin » de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II (1758) Itinéraire d'une copie et contrainte éditoriale Daniel Droixhe .....	267
Ingérence censoriale et imbroglio éditorial. La censure de la correspondance de Voltaire dans les éditions in-8° et in-12 de Kehl Christophe Paillard.....	275

## INÉDITS ET DOCUMENTS

Quelques lettres autour du théâtre de Voltaire Christiane Mervaud & Christophe Paillard .....	313
De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation Christophe Paillard.....	341
Jean-Baptiste Leprince, « M <sup>lle</sup> Clairon dans le rôle d'Idamé » et Simon-Bernard Lenoir, « Lekain dans le rôle d'Orosmane », huiles sur toile, institut et musée Voltaire, Genève François Jacob .....	357

## COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 30C ( <i>Œuvres de 1746-1748</i> , III). Oxford, Voltaire Foundation, 2004.....	359
Catherine Volpilhac-Auger	
Voltaire, <i>Le Siècle de Louis XIV</i> , éd. J. Hellegouarc'h et S. Menant, Paris, Le Livre de Poche, 2005.....	364
Diego Venturino	
Voltaire, <i>Écrits autobiographiques</i> , éd. J. Goldzink, Paris, GF-Flammarion, 2006....	367
Jonathan Mallinson	
Voltaire, <i>Lettres philosophiques, Derniers écrits sur Dieu</i> , éd. G. Stenger, Paris, GF-Flammarion, 2006.....	370
Nicholas Cronk	
AGENDA DE LA SEV.....	375

*La Revue Voltaire a tenu à dédier ce numéro à la mémoire de Patrick Lee,  
qu'elle s'honore d'avoir compté parmi ses collaborateurs.*



DEUXIÈME PARTIE

En marge du tome 6  
du *Corpus des notes marginales*



## NOTES SUR « NONNOTE »

*Olivier Ferret*

*Université Lyon 2, membre de l'Institut universitaire de France*

Comment peut-on lire Nonnotte ? Posée de nos jours, la question peut trahir l'étonnement, sinon la naïveté, d'un Parisien face à des Persans. Elle s'explique surtout par l'efficacité avec laquelle Voltaire s'est employé à construire une image rébarbative – pour tout dire, franchement dissuasive – de Claude-François Nonnotte, à en juger par ce qu'il déclare, entre autres, dans sa correspondance et dans son œuvre : « Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite nommé Nonotte qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes », écrit-il à Leriche le 12 décembre 1766 (D 13731) ; *Les Erreurs de Voltaire*, encore évoquées dans une lettre du 18 janvier 1767 adressée au même (D 13859), émanent assurément d'« un des plus grands génies qu'ait jamais produits la Franche-Comté, Nonotte ». En 1769, dans sa réponse à une lettre fictive, Voltaire écrit à son correspondant anonyme que l'ouvrage n'a pas dû faire la « fortune » de son auteur : « Lisez-le si vous pouvez, vous ne trouverez pas une page qui ne vous fasse douter s'il y a plus d'ignorance que de sottises ». L'auteur d'une autre lettre, adressée « à M. de Voltaire, au sujet de l'ex-jésuite Nonotte », et datée du 7 février 1769, suppose que celui qui prend « les soins généreux de défricher des terres incultes, de bâtir des églises, d'établir des écoles de charité », qui venge « l'innocence opprimée » et qui établit « la petite fille du grand Corneille » n'a « sans doute » pas eu « le loisir de jeter des yeux attentifs sur le libelle du nommé Nonotte<sup>1</sup> ». Le sixième tome du *Corpus des notes marginales de Voltaire*<sup>2</sup>, récemment publié, prouve le contraire. Il importe alors plus que jamais de se déprendre de la fascination que peut exercer le discours voltairien, dans sa capacité de nuisance même, pour se demander, littéralement parlant, « comment » on peut lire Nonnotte, à tout le moins comment, d'après les traces de lecture conservées sur son exemplaire, Voltaire le lit.

1 *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire et la réponse*, dans *Œuvres complètes*, éd. L. Moland (Paris, Garnier, 1877-1885 [par la suite, M]), 52 vol., t. 27, p. 409 et 414.

2 Le tome 6 du *Corpus*, désormais inclus dans les *Œuvres complètes de Voltaire* (Genève et Oxford, Voltaire Foundation, 1967- [par la suite, OCV]), forme le tome 141 (Oxford, 2006).

La question, réduite aux *Erreurs de Voltaire*, aborde superlativement la problématique de la lecture. Dans ces deux volumes qui forment un ensemble de plus de mille pages, Nonnotte s'exerce à un mode de lecture particulier, délibérément polémique, qui contraste avec l'habituelle manière voltairienne : il choisit l'artillerie lourde et une stratégie du pilonnage intensif qui l'amène à parcourir l'œuvre entière, du moins celle que comporte la *Collection complète* qui sort des presses des frères Cramer en 1756<sup>3</sup>. Cette lecture, qui n'évite pas toujours l'écueil de la répétition, se révèle parfois peu éclairante dans son orientation, en particulier lorsque Nonnotte en appelle, pour apporter la contradiction, à des sources dont la fiabilité a été depuis longtemps contestée, par Voltaire et par d'autres. Elle n'en débusque pas moins, sur un mode que l'on peut juger monomaniacal, le projet « philosophique » de Voltaire – l'adjectif s'entend, sous la plume de Nonnotte, dans une acception péjorative – et constitue à ce titre le témoignage d'une réception antiphilosophique de l'œuvre. L'étude des annotations de Voltaire présente dès lors l'intérêt d'une lecture croisée : lecture d'une lecture, en somme, ou, plus exactement, lecture polémique d'une lecture polémique<sup>4</sup>.

L'observation du *Corpus* fait ainsi apparaître des éléments de tension qui confirment que les deux lectures divergent radicalement. D'une part, le projet de Nonnotte suppose la prise en compte de l'ensemble de l'œuvre avec, cependant, quelques ouvrages de prédilection : si le tome 2, consacré aux « erreurs dogmatiques », prend pour cible une grande diversité de textes (en prose comme en vers), le tome 1, centré sur les « erreurs historiques », porte prioritairement sur l'*Essai sur les mœurs*, secondairement sur *Le Siècle de Louis XIV*, avec quelques incursions ponctuelles dans les *Mélanges*. À cette lecture en extension s'oppose, d'autre part, celle de Voltaire, ponctuelle et sélective. Rapportées au nombre de pages, les traces de lecture sont en effet très rares : trois mentions manuscrites seulement ; quatre passages soulignés et onze matérialisés par des papillons ; dix-huit signets ou rubans dans chaque tome, parfois placés entre des pages déjà repérées autrement. Ce sont donc essentiellement des traces de lecture dites « muettes<sup>5</sup> », qui ne peuvent

3 *Les Erreurs de Voltaire*, Amsterdam [Paris], 1766, « Discours préliminaire », t. 1, p. xxxi.

4 Contrairement, par exemple, aux annotations portées en marge des ouvrages de Cornelius de Pauw (voir Ch. Mervaud, « Le sinophile et le sinophobe. Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw », ici-même, p. 183-203) ou de Platon (voir J. Dagen, « Voltaire lecteur de Platon », ici-même, p. 205-221), qui engagent un débat relatif à l'histoire des idées, on verra que le contenu des notes sur « Nonnote » importe moins que les questions qu'elles soulèvent sur l'annotation elle-même ainsi que sur l'usage que l'on peut faire du *Corpus*.

5 Les spécialistes distinguent en effet les « notes écrites » ou « notes de texte » des « notes muettes » : voir N. Elaguina, « *Corpus des notes marginales de Voltaire* : le projet et sa réalisation », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 19-26, ici n. 5, p. 21.

s'interpréter qu'en relation avec les œuvres de Voltaire. La nature polémique du texte ainsi que l'exemplaire conservé<sup>6</sup> – la « nouvelle édition » des *Erreurs de Voltaire* qui paraît en 1766<sup>7</sup> – invitent à prêter attention à l'ouvrage qui lui répond immédiatement : *Les Honnêtetés littéraires*, que Voltaire publie en 1767, comportent d'importants développements sur le « libelle » de Nonnote. Il faut aussi s'intéresser à la *Lettre anonyme* de 1769, citée plus haut. Mais on ne peut pas ignorer non plus que, dès la parution, en 1762, de la première édition des *Erreurs de Voltaire*, Voltaire avait répondu par des *Éclaircissements historiques*, augmentés par des *Additions* que signe Damilaville. Si, comme on le voit, la polémique avec Nonnote s'inscrit dans la durée, dira-t-on qu'il en va de même de la fréquentation, par Voltaire, de l'ouvrage de son adversaire ? Que révèlent ces notes marginales de l'esprit qui dirige la lecture qu'effectue Voltaire ? Sans oblitérer les enseignements positifs que l'on retire à l'étude de la description de l'exemplaire conservé dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, l'intérêt du *Corpus* n'est-il pas aussi d'attirer l'attention sur plusieurs zones d'ombre qui tiennent en particulier à son caractère lacunaire ?

#### LES « ERREURS DE NONNOTE »

La mention écrite au verso du faux-titre de l'exemplaire est éloquente : lisant *Les Erreurs de Voltaire*, ce sont bien les « erreurs de Nonnote<sup>8</sup> » qu'entend relever Voltaire. La plaisanterie revient dans *Les Honnêtetés littéraires* : Nonnote est « convaincu d'avoir publié ses erreurs sous le nom des erreurs d'un autre<sup>9</sup> ». À l'instar de cette entrée en matière, plusieurs passages, stigmatisés dans le pamphlet de 1767, ont été marqués à la lecture. Voltaire souligne par exemple l'expression « ignorance chrétienne » dans une phrase prétendument tirée de *l'Essai sur les mœurs*<sup>10</sup> et remarque que « ces mots, *l'ignorance chrétienne*, ne sont dans aucune des éditions de cet ouvrage ». La figure de la réversion est à nouveau employée alors que l'adversaire est pris à partie : « Que dirais-tu si tu trouvais dans un bon livre *l'ignorance de Nonnote* ! mettrais-tu à la place *l'ignorance chrétienne de Nonnote* ? ne t'exposerais-tu pas aux soupçons qu'on aurait que

6 M. P. Alexsév et T. N. Kopréeva, *Bibliothèque de Voltaire. Catalogue des livres*, Moscou, Leningrad, 1961 [par la suite, BV].

7 *Les Erreurs de Voltaire. Nouv. éd., rev., corr., augm., avec la réponse aux Éclaircissements historiques de M. de Voltaire*, Amsterdam [Paris], 1766, 2 vol. ; BV 2579.

8 OCV, t. 141, p. 119 : voir aussi la reproduction du verso du faux-titre et de la page de titre du volume, fig. 9, p. 118.

9 *Les Honnêtetés littéraires etc., etc., etc.*, s.l., 1767, p. 78. Cette édition originale a été prise pour texte de base de l'édition critique à paraître dans la collection des *Œuvres complètes de Voltaire*, OCV, t. 63B.

10 *Les Erreurs de Voltaire*, première partie, chap. 1 (t. 1, p. 2) ; OCV, t. 141, p. 119.

ce Nonotte ex-jésuite est un fort mauvais chrétien, puisqu'il calomnie<sup>11</sup> ? ». Nonotte déclare-t-il que « le motif de la condamnation d'Agag fut sa barbare cruauté », que « la conduite de Samuel n'est donc pas aussi détestable que M. de Voltaire voudrait nous le persuader<sup>12</sup> » ? Voltaire, qui a placé un signet à cet endroit, rétorque : « ne fais pas le panégyrique [...] de Samuel qui hacha en morceaux le roi Agag parce qu'il était trop gras ; ce n'est pas là une raison. Vois-tu ? j'aime les rois, je les respecte, je ne veux pas qu'on les mette en hachis ». Il menace, aussi : « les parlements pensent comme moi ; entends-tu, Nonotte<sup>13</sup> ? ». Ailleurs, il lui fait la leçon :

Tu fais le savant, Nonotte, tu dis à propos de théologie, que l'amiral Drake a découvert la terre d'Yesso<sup>14</sup>. Apprends que Drake n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yesso ; apprend qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-bello. Apprends que ce fut quarante ans après la mort de Drake que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yesso, en 1644 ; apprend jusqu'au nom du capitaine Martin Jeritson, et de son vaisseau qui s'appelait le Castrécom. Crois-tu donner quelque crédit à ta théologie en faisant le marin ? tu te trompes sur terre et sur mer ; et tu t'applaudis de ton livre, parce que tes fautes sont en deux volumes<sup>15</sup>.

Jusque-là, rien que de très banal : dans son propre texte, Voltaire utilise ce qu'il a relevé à la lecture ; lecture maligne, en l'occurrence, puisqu'il faut renvoyer à l'adversaire ses propres « erreurs », donc renvoyer celui qui fait « le savant » à ses chères études. Et dans un ouvrage de l'ampleur des *Erreurs de Voltaire*, il est normal de repérer les passages à charge, c'est-à-dire à exploiter. On observe cependant que de nombreuses pages marquées ne trouvent aucune correspondance dans les œuvres de Voltaire mentionnant Nonotte, même lorsque le sujet aurait pu sembler *a priori* propice aux sarcasmes : les pages sur la bataille de Muret, sur Poggio, sur Zuingle, sur Anne de Boleyn, sur Becker ne sont pas reprises, pas plus que celle sur une réponse mordante faite à l'abbé de Cîteaux ou encore sur la fête de l'âne<sup>16</sup>. On remarquera toutefois que c'est probablement le fait de toute lecture dès lors qu'elle est envisagée depuis le texte écrit auquel elle aboutit : tout ce qui a été relevé à la lecture ne fait pas

11 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 79.

12 *Les Erreurs de Voltaire*, seconde partie, chap. 17 (t. 2, p. 142) ; *OCV*, t. 141, p. 121.

13 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 83-84.

14 *Les Erreurs de Voltaire*, seconde partie, chap. 15 (t. 2, p. 129) : passage marqué d'un papillon sur l'exemplaire de Voltaire (*OCV*, t. 141, p. 121).

15 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 96-97.

16 Respectivement, *Les Erreurs de Voltaire*, t. 1, p. 210-212, p. 216, p. 278-281, p. 300-301 ; t. 2, p. 7 ; t. 1, p. 206-207 et p. 178-181 ; *OCV*, t. 141, p. 119-121.

sens ; en tout cas, s'agissant de la mise en œuvre d'une écriture polémique, tout ne fait pas système. On remarquera peut-être aussi que, contrairement à Nonnote, Voltaire ne cherche pas à faire illusion d'exhaustivité : en termes d'économie polémique, quelques exemples bien choisis suffisent, et donner l'impression que la liste pourrait être rallongée à l'envi s'avère plus efficace que prétendre donner la liste complète. Bien qu'il écrive à Blin de Sainmore qu'« il a fallu réfuter ce polisson de théologien » (28 février 1763, D 11049), Voltaire n'entreprind certes pas de réfuter *Les Erreurs de Voltaire*, en tout cas au sens où Nonnote affirme vouloir écrire, dans la première partie de son ouvrage, une « réfutation des erreurs historiques » et, dans la seconde, une « réfutation des erreurs dogmatiques<sup>17</sup> ». Ce serait du reste se placer au niveau de l'adversaire, ce à quoi se refuse Voltaire lorsqu'il déclare, dans la XXII<sup>e</sup> Honnêteté : « Mais, mon cher Nonnote, quand tu as fait deux volumes de tes erreurs que tu appelles les erreurs d'un autre, as-tu pensé qu'on perdrait son temps à répondre à toutes tes bévues ? le public s'amuserait-il beaucoup d'un gros livre intitulé *les erreurs de Nonnote* ? Je ne veux te présenter qu'un petit bouquet, mais j'ai peine à choisir les fleurs. Voici en passant quelques fleurs pour Nonnote<sup>18</sup> ».

Cela dit, lorsqu'il est question de Nonnote, ce sont souvent les mêmes « fleurs » qui composent le « bouquet » : entre autres, la donation de Constantin, dans *Les Honnêtetés littéraires*, mais aussi dans un ajout au chapitre 10 de *l'Essai sur les mœurs*<sup>19</sup> ; la confession des laïques, dans *Les Honnêtetés littéraires*, la *Lettre anonyme*, l'article « Confession » des *Questions sur l'Encyclopédie*, le *Fragment sur l'histoire générale*<sup>20</sup> ; la polygamie des rois francs dans *Les Honnêtetés littéraires*, la *Lettre anonyme*, l'article « Femme » des *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>21</sup> ; autant d'« erreurs historiques » de Nonnote inlassablement mentionnées, jusque dans la correspondance, comme en témoigne encore la lettre à La Harpe du 19 avril 1772 (D 17702). Nonnote est encore à l'honneur dans l'article « Quisquis » des *Questions sur l'Encyclopédie* ou dans le *Commentaire historique*<sup>22</sup>, mais pour l'ensemble de son œuvre, en quelque sorte. À la différence d'autres textes pamphlétaires, qui ne donnent lieu qu'à une exploitation étroitement circonscrite dans le temps, la polémique avec Nonnote s'étend en effet sur

17 *Les Erreurs de Voltaire*, « Discours préliminaire », t. 1, p. xxxiv-xxxv.

18 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 90-91.

19 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 87 ; *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, 2 vol., t. 1, p. 300-302.

20 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 97-101 ; *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 409 ; *Questions sur l'Encyclopédie*, M, t. 18, p. 228-230 ; *Fragment sur l'histoire générale*, M, t. 29, p. 251.

21 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 87-89 ; *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 409 ; *Questions sur l'Encyclopédie*, M, t. 19, p. 100-101.

22 *Questions sur l'Encyclopédie*, M, t. 20, p. 324-325 ; *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de « La Henriade »*, M, t. 1, p. 103.

plusieurs années. Cela tient sans doute au fait que Voltaire est mis en cause en tant qu'historien. Il écrit ainsi à Hénault, le 28 septembre 1768 (D 15228), qu'« en fait d'ouvrages de génie il ne faut jamais répondre aux critiques, attendu qu'on ne peut disputer des goûts » : « Mais en fait d'histoire il faut répondre, parce que lorsqu'on m'accuse d'avoir menti, il faut que je me lave<sup>23</sup> ». Nonnotte ne mérite sans doute pas une réfutation en forme, comme on l'a vu : toutefois, déclarait Voltaire à Damilaville le 9 septembre 1762 (D 10698), « Il est bon de lui donner sur les oreilles ». Cela tient aussi au fait que l'ouvrage de Nonnotte est régulièrement réédité<sup>24</sup>, et que, quoi qu'en dise Voltaire, ces rééditions sont l'indice qu'il remporte un certain succès<sup>25</sup>.

C'est en effet la réédition de 1766 qui est conservée dans la bibliothèque de Voltaire, et si elle est dite « augmentée », c'est d'abord parce qu'elle comporte la « réponse » de Nonnotte aux *Éclaircissements historiques* que Voltaire a fait paraître à la suite de la première édition des *Erreurs de Voltaire*. On comprend alors que, dans *Les Honnêtetés littéraires*, il concentre ses attaques sur ce supplément. « Eh bien, parleras-tu encore des bigames et trigames de la première race<sup>26</sup> ? », demande-t-il dans la XXII<sup>e</sup> Honnêteté. Nonnotte en parle « encore » car il en était déjà question dans la première édition des *Erreurs de Voltaire* ; et Voltaire lui répond « encore » à ce sujet car il l'a déjà fait en relevant, dans les *Éclaircissements historiques*, la IX<sup>e</sup> sottise de Nonnotte<sup>27</sup>, « sur les rois de France bigames ». Mais, entre temps, la « nouvelle édition » des *Erreurs de Voltaire*, en 1766, a exposé la « réponse » de Nonnotte à ce qu'il désigne ironiquement comme une « découverte » en matière historiographique qui « était réservée à M. de Voltaire », « réponse » dont un passage est marqué d'un signet<sup>28</sup>.

23 Voltaire évoque ensuite la question de l'exarchat de Ravenne, l'une des pommes de discorde avec Nonnotte : voir *Les Honnêtetés littéraires*, p. 84-87.

24 Après la première édition de 1762, l'ouvrage est réédité plusieurs fois en 1766-1767 et en 1770.

25 La correspondance montre que Voltaire est soucieux de connaître l'accueil réservé à l'ouvrage. « Est-il connu à Paris ? », demande-t-il au libraire Lacombe, le 5 décembre 1766 (D 13714) : « serait-on assez sot pour qu'il eût quelque vogue ? ». À Leriche, le 12 décembre (D 13731), à propos de l'auteur : « Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle ».

26 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 87-88.

27 M, t. 24, p. 489. La présentation sous la forme de « sottises » numérotées n'intervient que dans la réédition de ce texte, en 1769, dans la *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire* (Genève, Cramer ; Paris, Panckoucke, 1768-1777, 45 vol., t. 10, p. 485-521), qui comporte alors trente-quatre sottises. La première édition des *Éclaircissements historiques*, dans le tome 8 de la réimpression de l'*Essai sur l'histoire générale*, adopte la forme d'une suite de trente-deux développements flanqués d'un titre : *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Genève, Cramer, 1761-1764, 18 vol., t. 18 (1763), p. 355-400.

28 *Les Erreurs de Voltaire*, « Réponse aux *Éclaircissements historiques* de M. de Voltaire », t. 2, p. 390. Le signet se trouve entre les pages 394 et 395 (OCV, t. 141, p. 125).



Le phénomène n'est pas isolé. Dans la XXII<sup>e</sup> Honnêteté toujours, Voltaire interroge encore le « Petit Nonotte » : « rabâcheras-tu toujours les contes de la légion thébaine, et du petit Romanus né bègue dont on ne put arrêter le caquet dès qu'on lui eut coupé la langue<sup>29</sup> ? ». Les deux épisodes seront à nouveau évoqués en 1769 dans la *Lettre anonyme* : le premier, presque pour mémoire ; le second, qui, comme tous les récits de martyrs<sup>30</sup>, comporte des virtualités de narration comique, dans un développement qui tourne au récit bouffon<sup>31</sup>. Mais ils fournissaient déjà, dans les *Éclaircissements historiques*, la matière de la VI<sup>e</sup> (« sur la légion thébaine ») et de la IV<sup>e</sup> sottise de Nonnote (« sur saint-Romain ») respectivement<sup>32</sup>, et si Voltaire y revient, c'est que Nonnote a « encore » répondu sur ces deux articles<sup>33</sup>. Toutefois, contrairement à ce qui se produisait à propos de la polygamie des rois francs, l'exemplaire de Voltaire ne comporte, en ces endroits, aucune marque de lecture. La structuration de la « Réponse » de Nonnote, qui suit point par point l'ordre des *Éclaircissements historiques* de Voltaire, facilite certes la recherche d'un passage et rend superflu le recours à un signet. Reste que cela n'explique pas pourquoi Voltaire repère l'article « sur les rois de France bigames » et pas les autres. On commence à apercevoir sinon certaines des bizarreries du *Corpus*, du moins certaines des questions sans réponses qu'il soulève. Ce ne sont pas les seules.

#### LES LACUNES DU CORPUS

Les passages marqués à la lecture alimentent donc, sans grande surprise, la réponse de Voltaire à Nonnote qui est en particulier mise en œuvre, peu après la publication de la « nouvelle édition » des *Erreurs de Voltaire*, dans *Les Honnêtetés littéraires*. Même s'il ne contient que quelques « fleurs » choisies pour l'occasion, le texte affiche les marques rhétoriques de la réponse qui passent notamment par l'interpellation de l'adversaire et par le retournement contre lui de ses propres accusations, « erreurs de Nonnote » contre « erreurs de Voltaire<sup>34</sup> ». Du reste,

29 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 81.

30 On songe évidemment aux différentes versions des aventures du cabaretier Théodote : voir P. Réat, « La bouffonnerie voltairienne : une leçon de tolérance ? », dans M. Cornaton (dir.), *La Tolérance au risque de l'histoire, de Voltaire à nos jours*, Paris, 1995, p. 199-204.

31 *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 409-412.

32 M, t. 24, p. 487-488 et 485-486.

33 *Les Erreurs de Voltaire*, t. 2, p. 381-383 et 379-380.

34 On observera aussi que, lors des rééditions du *Siècle de Louis XIV*, par exemple, Voltaire corrige certaines des « erreurs historiques » relevées par Nonnote... Je remercie Diego Venturino de m'avoir fourni ce renseignement. L'édition critique, pour les *Œuvres complètes de Voltaire*, de l'*Essai sur les mœurs* permettra d'apprécier ce qu'il en est dans cette autre œuvre historique que Nonnote passe au crible.

l'idée même de réponse est présente dès la première note manuscrite, sur la page de titre : l'ouvrage est qualifié de « livre tres impertinent/dun exjesuite nommé/nonnotte/auquel on a/répondu<sup>35</sup> ». La formule n'est toutefois pas sans ambiguïtés : quand a-t-on répondu à Nonnotte et dans quel(s) texte(s) ? On songe immédiatement aux *Honnêtetés littéraires* de 1767, mais l'expression peut tout aussi bien s'appliquer, par exemple, aux *Éclaircissements historiques* de 1763. Et, si l'on se souvient que les *Éclaircissements* sont complétés par les *Additions* que Damilaville envoie à Voltaire en décembre 1762<sup>36</sup>, Damilaville a objectivement également « répondu » à Nonnotte. On voit que s'il est difficile de faire parler les traces de lecture « muettes », les mentions manuscrites s'avèrent parfois singulièrement complexes. Sans prétendre exposer tous les problèmes que soulève l'analyse du *Corpus*, je voudrais, en prenant quelques exemples, faire état de difficultés liées au caractère lacunaire des informations que livre la description de l'exemplaire de Voltaire.

162

Les ambiguïtés de la formule liminaire l'illustrent, beaucoup d'incertitudes concernent la date de la lecture, par Voltaire, de l'ouvrage de Nonnotte : les (rares) traces de lecture ont-elles été laissées lors d'une unique lecture ou faut-il admettre que Voltaire fréquente à plusieurs reprises les pages de Nonnotte ? La description de certains signets permet de dater la – ou l'une des – lecture(s) de l'ouvrage au moment de sa publication. Des fragments d'un brouillon ont en effet été utilisés pour constituer les signets placés entre les pages 186-187 et 206-207 du tome 1, et entre les pages 6 et 7 du tome 2. Ce qu'il reste du texte – à tout le moins du début – semble renvoyer à deux vers de la scène 3 de l'acte I des *Scythes*, tragédie à laquelle Voltaire travaille en 1766-1767 :

C'est un crime en Médie, ainsi qu'à B[abylone],  
[D'oser parler en] homme à l'héritier du trô[ne]<sup>37</sup>.

Les trois passages qui, en raison de la provenance commune du signet qui les repère, ont dû être relevés lors de la même lecture, ne semblent du reste pas pouvoir être rapprochés par le sens : ils marquent tous des endroits de l'ouvrage qui n'entretiennent pas de rapport notable avec les écrits de Voltaire concernant Nonnotte. Leur lien paraît donc être strictement chronologique. D'autres fragments sont plus difficiles à identifier et surtout à dater (ainsi du billet à

<sup>35</sup> *OCV*, t. 141, p. 119.

<sup>36</sup> Voltaire « remercie » explicitement Damilaville le 13 décembre [1762] (D 10837) : « J'ai fait sur-le-champ transcrire votre écrit qui m'enchanté autant qu'il m'honore. Je vous envoie le mien qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre ».

<sup>37</sup> *Les Scythes*, M, t. 6, p. 283. Voir *OCV*, t. 141, n. 87, p. 466. La suite du texte (« [rayé : pour venir] chargé d'un repentir si noble et [...] / pour [...] ») ne se trouve pas dans la pièce.

M<sup>me</sup> Denis qui sert de signet entre les pages 360 et 361 du tome 2<sup>38</sup>), pour ne rien dire de l'immense majorité des signets qui ne portent aucune marque susceptible de les distinguer. Dans certains cas, c'est la correspondance avec les textes de Voltaire qui permet d'élaborer des hypothèses – lesquelles ne peuvent cependant pas être validées par des indices matériels. Dans la réponse à son correspondant anonyme, Voltaire proteste contre la « rage de calomnier et de nuire » qui anime Nonnote lorsqu'« il va jusqu'à prétendre qu'en traduisant quelques vers de Sophocle dans la tragédie d'*Edipe* », Voltaire « avai[t] en vue les jésuites » : il renvoie alors à « la page 251 du second volume de ses *Erreurs*<sup>39</sup> », marquée en effet par un signet<sup>40</sup>. Comme il s'agit de la seule référence, dans les œuvres impliquant Nonnote, à cette interprétation d'*Edipe*, on pourrait penser que le signet a été placé au moment de la composition de la *Lettre anonyme*, et formuler par conséquent l'hypothèse, sinon d'une autre lecture, du moins d'une autre consultation, en 1769, des *Erreurs de Voltaire*. Il n'est pourtant pas exclu que le signet ait été placé dès la première (et unique) lecture et que le passage relevé n'ait été exploité que plus tard. Dans la même *Lettre anonyme*, le correspondant fictif avoue en effet n'avoir pas été « curieux de lire » l'ouvrage de Nonnote mais avoir vu « par hasard » ce qui se trouve « à la page 424 du tome II, où il est question du droit de confesser des séculiers » : la page étant encore marquée par un signet, un raisonnement identique conduirait à renforcer l'hypothèse d'une consultation en 1769 s'il n'était par ailleurs établi, par le recoupement des textes, que Voltaire a déjà utilisé ce passage dès *Les Honnêtetés littéraires*<sup>41</sup>...

Si des incertitudes sont liées aux modalités du déroulement temporel de la lecture de l'ouvrage, d'autres tiennent à l'absence de marque signalant la lecture de passages manifestement consultés. Le problème a surgi à l'examen du paragraphe des *Honnêtetés littéraires* abordant « les contes de la légion thébaine, et du petit Romanus ». Dans cet exemple, le discours résume (« Faut-il encore t'apprendre que... », « Faut-il te redire que... ») le contenu des développements des *Éclaircissements historiques* qui traitent ces questions : on peut à la rigueur penser que l'auteur se réfère moins au passage correspondant de la « Réponse » de Nonnote qu'au souvenir, d'ailleurs assez vague, de ce qu'il a déjà rétorqué. Que penser, en revanche, du paragraphe de la XXII<sup>e</sup> Honnêteté consacré au bourg de Livron en Dauphiné ? Aucune marque de lecture ne se trouve, dans l'exemplaire de Voltaire, à l'endroit d'où sont cependant extraites deux citations données dans le texte<sup>42</sup> ? Et ce, alors même que, deux ans plus tard, le correspondant

38 *OCV*, t. 141, n. 90, p. 467.

39 *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 412.

40 *OCV*, t. 141, p. 122.

41 *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 402 ; *OCV*, t. 141, p. 125 ; *Les Honnêtetés littéraires*, p. 97-101.

42 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 94-96.

anonyme, dans la lettre qu'il adresse à Voltaire, non seulement reprend et amplifie l'argumentation développée dans *Les Honnêtetés littéraires*, mais précise auparavant la pagination précise à laquelle se trouvent les deux citations :

J'ai vu dernièrement un livre intitulé *Erreurs de V.....*, chez un de mes amis. Il est question, me dit-il, dans ce livre, d'une anecdote qui regarde un pays que vous connaissez ; je la cherchai et je lu, page 393, tome I, que l'auteur de ce livre prétend avoir cherché à vérifier les propos tenus par les citoyens de Livron aux troupes qui les assiégeaient, le roi étant au camp sous cette place, cités par vous, monsieur, dans un *Essai sur l'histoire universelle*, et qu'il n'a trouvé nulle part cette anecdote. Il rapporte une réponse faite par Montbrun au roi lui-même, lorsqu'il fut sommé de rendre la place ; et il se félicite, page 439 du tome II, d'en avoir nommé le commandant<sup>43</sup>.

164

On appréciera les effets de mise en scène – qui est d'abord mise en scène d'une lecture (fictive) de l'ouvrage de Nonnotte – ainsi que l'effet de réel qui est censé résulter du respect d'une orthographe fautive – « je lu » – mais sur lequel Voltaire attire visiblement l'attention par une note en bas de page : « On copie fidèlement le manuscrit avec les fautes d'orthographe »... Le contraste entre le luxe de précision, dans un contexte ouvertement fictif, et l'absence de référence du texte antérieur de Voltaire n'en demeure pas moins troublant. La perplexité s'accroît lorsqu'on remarque qu'en 1763 Voltaire reproduit, à la suite de ses propres *Éclaircissements*, les *Additions* qu'un correspondant bien réel – Damilaville – lui transmet. L'auteur des *Honnêtetés littéraires* le rappelle à Nonnotte : « Sache que c'est M. D'Amilaville [...] qui ayant été indigné de l'insolence et de l'absurdité de ton libelle intitulé *les erreurs* a daigné imprimer ce qu'il en pensait<sup>44</sup> ». La suite porte sur l'article « De Cromwell », que Damilaville désigne comme la « 4<sup>e</sup> fausseté du libelliste » : Nonnotte ne manque pas, dans l'édition de 1766, de produire une « Réponse aux *Additions* », et Voltaire, dans la XXII<sup>e</sup> Honnêteté, d'évoquer cette réponse. On pourra toutefois s'étonner qu'aucune trace de lecture ne se trouve à l'endroit de la réponse à l'article sur Cromwell, et qu'en revanche soit repéré par un signet le passage qui a suscité le commentaire premier de Damilaville<sup>45</sup>...

Une dernière série d'incertitudes est liée aux éditions de Nonnotte que Voltaire a pu consulter. L'hypothèque majeure qui pèse sur la connaissance

<sup>43</sup> Lettre anonyme, M, t. 27, p. 402.

<sup>44</sup> *Les Honnêtetés littéraires*, p. 91-92.

<sup>45</sup> *Les Erreurs de Voltaire*, « Réponse aux *Additions* », t. 2, p. 467-473 ; première partie, chap. 49, t. 1, p. 466-467 ; OCV, t. 141, p. 121.

de la manière dont il lit *Les Erreurs de Voltaire* tient d'abord à l'absence, dans la bibliothèque de Saint-Petersbourg, de la première édition de 1762. À en juger par les références données dans les *Éclaircissements historiques*, Voltaire a manifestement consulté cette édition. La correspondance le confirme : alors même qu'il s'adresse à Damilaville, le 9 septembre 1762 (D 10698), pour « connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé : *Les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon », Voltaire connaît suffisamment l'ouvrage pour déclarer que « son livre contient en effet beaucoup d'erreurs » ; « si on lit le libelle », écrit-il à Thieriot le 8 novembre (D 10796), « tout ce qui concerne les faits mérite réponse et elle est faite » – entendons que l'essentiel des *Éclaircissements* est écrit. La correspondance ne permet toutefois pas de savoir dans quelles circonstances l'ouvrage de Nonnote lui est parvenu, et on ignore pour quelles raisons il n'a pas été conservé dans la bibliothèque de Voltaire. Toutes les traces de lecture répertoriées dans le *Corpus* concernent donc la deuxième édition de 1766 : on a vu en particulier que plusieurs références données dans la *Lettre anonyme* renvoient à la pagination de cette édition. Il en va de même, par exemple, de la citation du *Siècle de Louis XIV* produite par Nonnote dans le chapitre 25 de la seconde partie : dans *Les Honnêtetés littéraires*, Voltaire cite la page 224 (du tome 2). On remarque cependant que, dans la section du même ouvrage intitulée « Petite digression », Voltaire cite une autre phrase de Nonnote censée se trouver « dans le second volume des erreurs de Nonotte [...] page 118<sup>46</sup> » : dans l'édition de 1766, elle se trouve en réalité à la page 108 – et aucune de ces deux pages ne porte de trace de lecture. Simple inadvertance ? C'est possible, même si cette éventuelle coquille n'est corrigée dans aucune des éditions ultérieures. Dans l'édition originale de ces mêmes *Honnêtetés*, l'exemplaire de Nonnote fait en outre l'objet, à deux reprises, d'une description qui retient l'attention en ce qu'elle ne correspond pas strictement à celle de l'exemplaire conservé à Saint-Petersbourg. L'édition du *Corpus* est faussement datée d'Amsterdam pour Paris : il est dit dans la XXII<sup>e</sup> Honnêteté qu'un « roi » pourrait « punir légèrement » Nonnote s'il était convaincu « d'avoir mis [à son ouvrage] le titre d'Amsterdam au lieu de celui de Lyon au mépris des ordonnances royales »<sup>47</sup>. Plus loin, la description est encore plus précise ; elle est fournie dans l'extrait de la prétendue « lettre d'un homme en place, écrite de Besançon le 9 janvier 1767 » : « Nonotte et ses associés » ont fait « une seconde édition » du « méchant livre » ; « Le parti jésuitique a fait imprimer

46 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 116 et 132.

47 La confusion s'accroît lorsqu'on lit que Voltaire annonce au marquis d'Argence, le 8 décembre 1766 (D 13718), que « le livre du jésuite Nonotte vient d'être réimprimé sous le nom d'Amsterdam », mais que « l'édition est d'Avignon »...

cette édition clandestine à Lyon par les libraires Jaquenod et Rusand au mépris des ordonnances<sup>48</sup> ». Les deux passages, qui sont modifiés dans les éditions ultérieures, fonctionnent sur le mode de la répétition et de la variation avec surcroît de précision : les détails ne sont pourtant pas inventés puisqu'il existe en effet une édition des *Erreurs de Voltaire*, présentée comme une « 3<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, avec un avant-propos pour le second tome, et une table des matières », signée « Par M. l'abbé Nonnotte » et datée « À Lyon, chez Jaquenod père et Rusand, libraires, grande rue Mercière, au Soleil, 1767<sup>49</sup> ». Dire que la citation signalée plus haut se trouve bien, dans cette édition, à la page 118, n'aurait pas grand poids. Il est en revanche plus troublant de lire, parmi les extraits de correspondance donnés dans la *Lettre anonyme*, une remarque, signée Bigex, dénonçant comme une « friponnerie » que Nonnotte ait « donné son édition en deux volumes, sous le titre de troisième édition », et la mention, signée Cramer l'aîné, d'un passage de « l'avant-propos du tome second », lequel n'existe pas dans l'édition de 1766<sup>50</sup>.

L'examen croisé des lectures que Nonnotte et Voltaire effectuent de leurs ouvrages respectifs révèle la mise en œuvre de deux démarches polémiques nettement distinctes. D'un côté, Nonnotte cherche à faire apparaître une cohérence de l'œuvre de Voltaire dont l'argument général emprunte aux topiques de la représentation que, à partir des années 1750, les antiphilosophes construisent des ouvrages dits « philosophiques<sup>51</sup> ». De l'autre, Voltaire n'entend pas réfuter authentiquement Nonnotte : les textes que suscite cette querelle, qui s'étend tout de même sur une dizaine d'années, témoignent d'une écriture réactive ; Voltaire se livre ici encore au jeu du sottisier qui consiste à relever « sottises » et « faussetés » pour opposer des « erreurs » à des « erreurs » et discréditer son adversaire en niant sa capacité à proférer une parole crédible. L'étude des traces de lecture que comporte son exemplaire des *Erreurs de Voltaire* permet d'observer comment, de la lecture à l'écriture, se mettent en place les éléments de la « réponse » qu'il formule, d'entr'apercevoir la genèse des textes prenant à partie Nonnotte, et singulièrement d'une partie substantielle des *Honnêtetés littéraires*.

L'enquête soulève aussi de nombreuses interrogations sans réponses sur le travail de l'écrivain polémiste : pourquoi certains passages ne sont-ils pas

48 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 78 et 127.

49 Un exemplaire en est notamment conservé à la Bibliothèque nationale de France, Z-Beuchot-1599.

50 *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 415.

51 Voir O. Ferret, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, SVEC 2007:03, p. 296-301.

marqués alors qu'ils sont à l'évidence exploités ? Pourquoi surtout l'édition originale de l'ouvrage de Nonnotte ne se trouve-t-elle pas dans la bibliothèque de Voltaire alors même que Voltaire s'en est manifestement servi ? Combien d'éditions, au juste, Voltaire a-t-il eu à sa disposition ? Par le biais de cet exemple singulier, on voit qu'au-delà des méthodes de travail de Voltaire c'est la nature même du *Corpus* et l'histoire de sa constitution qui se trouvent interrogées. Si la publication de l'intégralité du *Corpus des notes marginales de Voltaire* apportera indéniablement des éléments nouveaux qui permettront de mieux comprendre le processus de fabrication de l'œuvre, il faut décidément renoncer à une double illusion d'exhaustivité : l'illusion d'avoir ainsi accès à tout ce que Voltaire a relevé au cours de ses lectures ; celle même d'avoir connaissance de l'ensemble des ouvrages dont il s'est servi. Ce n'est qu'en ayant pleinement conscience de cette double limite que l'on peut espérer, pour reprendre le titre de l'article de Christiane Mervaud, faire un « bon usage des *marginalia*<sup>52</sup> ».

---

52 Voir Ch. Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 101-127.

